

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-916/SG/FP portant mise a la disposition du Ministre des Affaires intérieures d'un adjudant-chef des troupes de Marine.

n° 71-916/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 juin 1971

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1971

Date du numéro
10 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Maurice Perret, adjudant-chef des Troupes de Marine en position cadre hors budget des Armées, est, pour compter du 5 juin 1971, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures et nommé chef de poste de contrôle administratif de Holl-Holl.